



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
ACAT-FRANCE

PARIS, 27 FÉVRIER 2023

Communiqué de presse

Voyage en Afrique centrale : et les prisonniers d'opinion, monsieur Macron ?

Le 1^{er} mars, Emmanuel Macron s'envole pour une tournée au Gabon, en République du Congo et en République démocratique du Congo (RDC). L'occasion de rencontrer des partenaires... élus lors de scrutins très contestés. Dans ces pays, des opposants et des militants de la société civile sont emprisonnés pour avoir exprimé leurs opinions. L'ACAT-France demande leur libération.

Le point commun entre les présidents Ali Bongo, Denis Sassou-Nguesso et Félix Tshisekedi ? Au Gabon, au Congo et en RDC, les droits humains sont sortis grands perdants des urnes. Opposants politiques, défenseurs des droits humains ou simples citoyens en font les frais.

Les poursuites judiciaires regroupent pêle-mêle détournement de fonds publics, atteinte à la sûreté intérieure, outrage à l'armée... Des accusations fourre-tout, mal fondées, qui dissimulent mal leur caractère politique. Les procès n'ont pas respecté les droits de la défense.

Parmi ces prisonniers d'opinion : Mwasimo Ndungu King, membre de la LUCHA, un mouvement pro-démocratie de RDC. L'état de siège, décrété dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri pour lutter contre les groupes armés, a entraîné une détérioration de la situation. S'en est suivie une mainmise militaire et policière sur la gestion de ces provinces, notamment la justice.

Au Congo, les 25 ans de règne du président actuel sont bien partis pour durer, avec l'emprisonnement de ses opposants. Jean-Marie Michel Mokoko et André Okombi, deux anciens candidats, ont écopé respectivement de 20 ans de prison et de 20 ans de travaux forcés. Leur détention est arbitraire selon des experts des Nations unies.

Au Gabon, alors que le pays se prépare pour une élection présidentielle, le militant Jean-Rémy Yama est une nouvelle fois en prison, comme lors du précédent scrutin.

À l'occasion du voyage d'Emmanuel Macron en Afrique centrale, l'ACAT-France lance une mobilisation exceptionnelle auprès de ses soutiens pour interpeller le chef de l'État. Emmanuel Macron doit avoir en tête le nom des personnes détenues, et évoquer leur situation avec ses homologues sur place afin qu'elles retrouvent rapidement leur liberté.

CONTACT PRESSE

Louis Linel, chargé de communication et plaidoyer
communication@acatfrance.fr | +33 1 40 40 74 10 | +33 6 27 76 83 27